

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



GAMBIE

**DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS 2002-2004
MISE À JOUR**

**DÉPARTEMENT RÉGIONAL
OUEST 2 (ORWB)**

OCTOBRE 2006

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1
II. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS	2
2.1 Changements politiques	2
2.2 Événements macroéconomiques	2
2.3 Évolution de la pauvreté.....	4
2.4 Évolution par secteur.....	5
III. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU GOUVERNEMENT	7
3.1 Les points clés du programme du gouvernement.....	7
IV. ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE	8
4.1 Accès aux ressources du Groupe de la Banque.....	8
4.2 Portefeuille du Groupe de la Banque	8
V. RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE COORDINATION DE L'AIDE	9
VI. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PRÊT DU GROUPE DE LA BANQUE 2002-2004	11
6.1 Priorités sectorielles et programme de prêts	11
6.2 Évaluation de la mise en œuvre.....	12
6.3 Stratégie actuellement proposée.....	12
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	12
7.1 Conclusion.....	12
7.2 Recommandation.....	13

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I: INDICATEURS MACROECONOMIQUES CHOISIS 2002-2009

ANNEXE II: OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2006

ANNEXE III: MESURES VISANT A AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
FAD	Fonds africain de développement
SIDA	Syndrome de l'immunodéficience acquise
BADEA	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
CPIP	Plan d'amélioration du portefeuille pays
EPPP	Évaluation de la performance du portefeuille pays
OSC	Organisation de la société civile
DFID	<i>Department for International Development</i> (Département du Royaume Uni pour le développement international)
DOSFEA	<i>Department of State for Finance and Economic Affairs</i> (Département d'État des finances et de l'économie)
PIB	Produit intérieur brut
GTTI	<i>Gambia Technical Training Institute</i> (Institut gambien de formation technique)
PPTE	Pays pauvre très endetté
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
BID	Banque islamique de développement
ODM	Objectif de développement pour le millénaire
NAWEC	<i>National Water and Electricity Company</i> (Régie nationale des eaux et de l'électricité)
ONG	Organisation non gouvernementale
VAN	Valeur actualisée nette
APD	Aide publique au développement
PAR	Projets à risque
EDP	Examen des dépenses publiques
PHC	Soins de santé primaires
CEP	Cellule d'exécution de projet
Pro PAG	Groupe de promotion et de défense des droits des personnes en situation de pauvreté
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
PSC	Comité de pilotage du projet
SNFO	Bureau extérieur du Sénégal
SPA	<i>Strategy for Poverty Alleviation</i> (Stratégie d'allégement de la pauvreté)
SPACO	<i>Strategy for Poverty Alleviation Coordination Office</i> (Bureau de coordination de la Stratégie d'allégement de la pauvreté)
SSA	Afrique subsaharienne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Agence des États Unis pour le développement international)
UEMOA	Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Octobre 2006)

Taux de change effectif

Unité monétaire: Dalasi gambien (GMD)

1 UC = 41.5920 GMD

1 UC = 1 DTS

1 UC = 1,48004 dollars EU

1 UC = 1,16575 EURO

1 UC = 0,79502 GBP

POIDS ET MESURES

Système métrique

EXERCICE BUDGETAIRE

1^{er} janvier-31 décembre

I. INTRODUCTION

1.1 Les Conseils d'administration ont approuvé en juillet 2003 le dernier document de stratégie pays (DSP) de la Gambie couvrant la période 2002-2004 (Document ADB/BD/WP/2003/57 - ADF/BD/WP/2003/53). Le présent DSP évalue les défis de développement qui se posent à la Gambie et établit des prévisions de croissance soutenue et de réduction de la pauvreté. Sur la base de cette évaluation, le DSP propose d'axer la stratégie à moyen terme de la Banque (2002-2004) sur les domaines suivants : i) l'amélioration de l'environnement macroéconomique fragile par des opérations à l'appui de réformes ; ii) le soutien accru à la productivité agricole et aux revenus à travers des projets de promotion de l'autosuffisance alimentaire ; iii) l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et le renforcement des compétences, particulièrement pour les filles et les élèves des régions les plus pauvres du pays ; et iv) le renforcement des capacités du secteur public, notamment dans les ministères et les institutions clés chargés de l'application du programme de réduction de la pauvreté.

1.2 À la fin de l'année 2004, la stratégie à moyen terme du Groupe de la Banque énoncée dans le DSP a été entièrement mise en œuvre. Le scénario de base pour le pays dans le cycle de prêt du FAD-IX prévoyait un programme de prêt de 8,79 millions d'UC, dont un don de 2 millions d'UC. Par ailleurs, un montant de 4,39 millions d'UC, soit l'équivalent de 50 % du scénario de base du pays, a été réservé à une opération de prêt à l'appui de réformes (PAR). En 2005, le Groupe de la Banque a commencé à préparer un nouveau DSP (2005-2009) qui n'a pas encore été finalisé en raison du retard pris dans la préparation du nouveau DSRP qui remplacera le précédent, venu à expiration en 2005.

1.3 La finalisation du DSRP prend plus de temps que prévu car ce document doit être entériné par la communauté internationale, sans doute pas avant le deuxième trimestre de 2007. En conséquence, le Groupe de la Banque a choisi de préparer une mise à jour du DSP pour informer les Conseils des récentes évolutions intervenues en Gambie et pour proposer certaines modifications du programme de prêt au titre du FAD-X pour 2006 et 2007, tout en notant qu'une allocation révisée de 9,29 millions d'UC n'a toujours pas été entamée. L'actualisation a été entreprise sur la base de l'hypothèse que le Groupe de la Banque n'adopte pas de changement notable par rapport au précédent DSP et que le DSP s'inspire du DSRP du gouvernement. Le projet actuel de ce DSRP (2007-2011) s'inscrit dans le prolongement du DSRP I (2003-2005). Le programme de prêt FAD-X de 2006-2007 prendra en considération les deux projets suivants : i) Projet de promotion de l'entrepreneuriat et de développement de la microfinance (8 millions d'UC), et ii) Projet d'appui institutionnel à la gestion économique (1,29 million d'UC).

1.4 Ainsi, en attendant la finalisation du DSRP II (2007/2011) qui a déjà été approuvé par le gouvernement gambien, mais pas encore entériné par la communauté internationale, cette mise à jour du DSP passe en revue les récents développements politiques, économiques et sociaux, et entreprend une évaluation du DSRP du gouvernement. La mise à jour s'inspire des informations recueillies au cours des récentes missions de la Banque, des documents officiels, et des récentes études menées par la Banque mondiale et le FMI.

II. RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

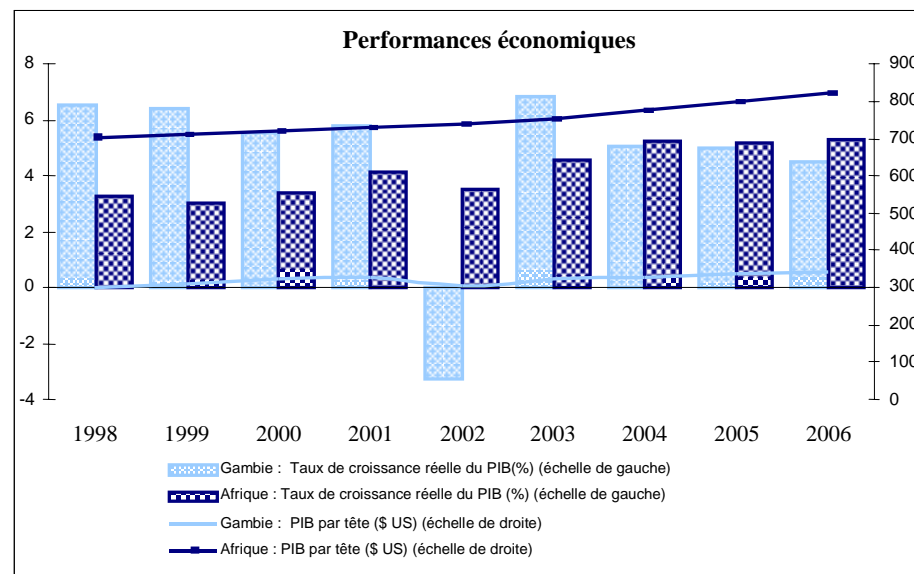
2.1 Changements politiques

La Gambie occupe une superficie de 11 300 km² et sa population est actuellement estimée à 1,6 million d'habitants. Ancienne colonie britannique, elle a obtenu son indépendance en 1965 et a adopté le multipartisme. Toutefois, en 1994, un coup d'État a porté l'actuel gouvernement au pouvoir. La première élection présidentielle a été organisée en 1996, et le président a été réélu en octobre 2001. Lors des élections législatives de 2002, le *United Democratic Party* (UDP), principal parti d'opposition, a appelé au boycott. Par conséquent, l'Alliance pour la réorientation et la construction de la patrie (APRC) au pouvoir, a fait campagne seule et a remporté la totalité des sièges du Parlement, moins trois sièges. Les élections se sont déroulées dans un contexte marqué par la détérioration de la situation politico-économique qui, au cours des cinq dernières années, a continué d'attirer l'attention des donateurs internationaux. Les troisièmes élections générales se sont déroulées le 22 septembre 2006. Elles ont également vu la réélection du président Yahya Jammeh avec 67 % des suffrages, alors que le candidat de l'opposition en recueillait 26 %. Les rapports sur l'élection sont mitigés. Selon certains observateurs, le scrutin a été entaché d'irrégularités, mais la majorité d'entre eux estime que les élections ont été justes et transparentes, malgré un faible taux de participation. Seules 392 685 électeurs ont voté, soit 58,6 % des inscrits. Les élections législatives sont prévues pour janvier 2007.

2.2 Événements macroéconomiques

2.2.1 Croissance économique : la situation économique de la Gambie a été relativement bonne ces dernières années, après la baisse de 3,2 % du PIB enregistrée en 2002. Les estimations officielles publiées récemment laissent supposer que la croissance moyenne annuelle du PIB a été de près de 7 % au cours de la période 2003-2005, agriculture et services en tête. Les estimations du taux de croissance de 6,6 % en 2004 et 6,9 % en 2005 semblent élevées, mais reflètent néanmoins la bonne santé de l'économie.

Figure 1



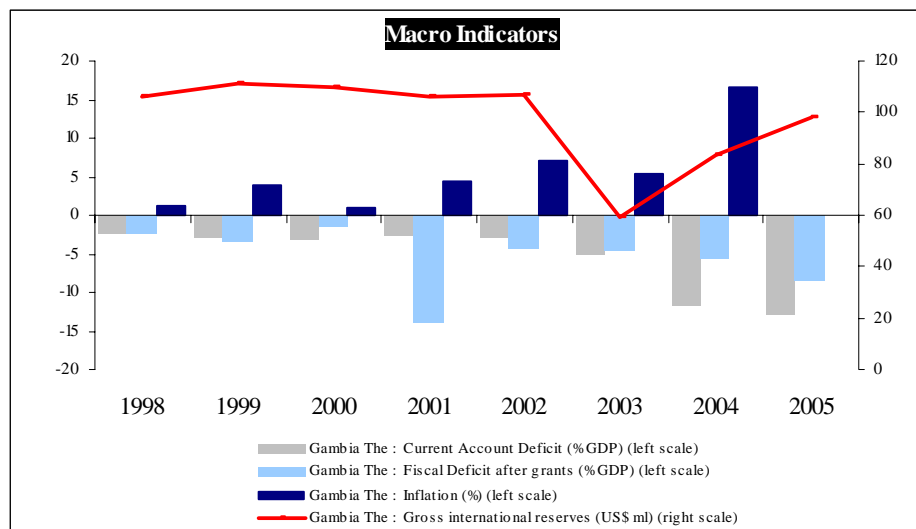
Source : Statistiques BAD.

2.2.2 Inflation : pendant une année, l'inflation est restée à des niveaux faibles, à un seul chiffre, principalement en raison d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire et d'une légère appréciation du dalasi. L'inflation annuelle mesurée par l'indice des prix à la consommation est passée de 8 % en décembre 2004 à 1,8 % en décembre 2005 et est restée inférieure à 2 % au cours des cinq premiers mois de l'année 2006. La croissance annuelle de la masse monétaire a chuté, passant de 18 % à la fin décembre 2004, à 13 % à la fin décembre 2005, pour se situer à 10 % à la fin mars 2006. Le dalasi s'est apprécié d'environ 6 % par rapport au dollar EU – principale devise étrangère commercialisée sur le marché des changes interbancaire – entre décembre 2004 et avril 2006.

2.2.3 Taux d'intérêt : les taux d'intérêt clés ont baissé en termes nominaux mais restent élevés en valeur réelle. La Banque centrale de Gambie a réduit progressivement son taux de réescompte, passant de 33 % à la fin 2004 à 15 % en mai 2006. Le taux d'intérêt moyen des bons du trésor, toutes échéances confondues, est passé de 30 % en décembre 2004 à 16 % en décembre 2005. Ce taux a fluctué dans la fourchette de 14 à 16 % au cours des cinq premiers mois de 2006. Les taux de base des banques commerciales sont passés de 21 % à 19 % au cours des derniers mois. L'inflation étant inférieure à 2 % par an, tous les taux nominaux ci-dessus se traduisent par des taux à deux chiffres en valeur réelle.

2.2.4 Performance budgétaire : le déficit budgétaire global a augmenté, passant de 5,7 % du PIB en 2004 à 8,6 % en 2005. Cette augmentation traduit une baisse considérable des dons et un financement accru à travers la Banque centrale. La faiblesse des recettes fiscales sur le commerce international explique largement cette mauvaise performance. En ce qui concerne les dépenses, les problèmes majeurs sont liés aux paiements d'intérêts intérieurs très élevés et aux dépenses extrabudgétaires, qui se situent à 1 % du PIB. L'ampleur des paiements des intérêts intérieurs, évalués à environ 7 % du PIB, soit 37 % des dépenses courantes en 2005, constitue un grand risque pour la viabilité budgétaire.

Figure 2



Source : Statistiques BAD.

2.2.5 S'agissant du commerce extérieur, le déficit du compte des opérations courantes (y compris les transferts officiels) s'est creusé, passant de près 12 % du PIB en 2004 à 14,5 % en

2005. Ce déficit a été financé par une augmentation des entrées de capitaux privés. Le déficit commercial a augmenté de façon soutenue, essentiellement en raison d'une hausse marquée des importations – y compris les importations pour la réexportation – et d'une facture énergétique plus élevée. En outre, malgré une forte augmentation de la production d'arachide au cours de la saison agricole 2004/05, les exportations d'arachide et de ses produits dérivés ont chuté en 2005 en raison d'une défaillance des mécanismes de commercialisation. Les réserves internationales brutes sont satisfaisantes, couvrant quatre mois d'importations.

2.2.6 Dettes extérieures : la dette extérieure cumulée décaissée et l'encours s'élèvent à 600 millions de dollars EU, en mai 2006, soit l'équivalent de 133,3 % du PIB, avec une valeur actualisée nette (VAN) de 83,7 millions de dollars. Le service de la dette extérieure représentait 10,3 % des exportations de biens et services en 2004 et 14 % en 2005. Le pays a atteint le point de décision au de l'Initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) renforcée en décembre 2000, niveau auquel l'allègement de la dette au point d'achèvement pourrait s'élever à 66,6 millions de dollars EU en valeur actualisée nette (VAN). L'allègement provisoire a été accordé par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement, et le fonds de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP). En 2003, le Club de Paris a également consenti un allègement de dette sous forme d'un rééchelonnement du flux selon les termes de Cologne. Toutefois, suite à la suspension de la FRPC en 2003, en réponse à la présentation, par la Banque centrale de la Gambie, de fausses données relatives au commerce extérieur, l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE a été suspendu en janvier 2004 et le Club de Paris a informé les autorités gambiennes de la non-approbation du rééchelonnement de la deuxième tranche couvrant la période allant de juillet 2003 à juillet 2004. La dette extérieure de la Gambie est insoutenable. L'analyse de la soutenabilité de la dette indique que même avec un allègement de celle-ci et une poursuite des politiques appropriées, accompagnée d'une gestion prudente de la dette, la VAN du ratio dette/exportation se chifferrait à 148 % en 2007, sous réserve d'une augmentation du volume des exportations de 5,75 % au-delà de 2005. Le gouvernement n'attend aucun financement exceptionnel pour le reste de l'année 2006 et le pays est censé poursuivre le remboursement de la dette.

2.2.7 Dettes intérieures : la dette publique intérieure constitue l'un des enjeux majeurs du pays. Elle a atteint 35,5 % du PIB à la fin de l'année 2005. Par contre, selon la Banque mondiale, l'encours moyen de la dette intérieure dans 27 pays d'ASS non-CFA représente 15 % du PIB, alors que la valeur médiane est de 10 % seulement. Les plus importants effets économiques de cet emprunt excessif du gouvernement sont : i) des taux d'intérêt élevés, et ii) l'éviction de l'investissement privé et des dépenses publiques visant à réduire la pauvreté.

2.3 Évolution de la pauvreté

2.3.1 Pauvreté liée aux revenus : en termes d'indice de développement humain, le *Rapport sur le développement humain* du PNUD publié en 2004 classe la Gambie au 155^e rang sur 177 pays, et au 81^e rang des pays les plus pauvres sur 95 pays en développement. Selon l'enquête sur la pauvreté de 2003, il existe des variations du niveau de pauvreté en fonction de la taille des ménages, avec de très fortes progressions de la pauvreté des ménages de 5 personnes ou plus. L'indice de pauvreté est actuellement de 61 % et la répartition de la pauvreté par région montre que 57,2 % de la population des zones urbaines vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce taux s'élève à 63,3 % dans les zones rurales, avec un indice de pauvreté allant de 10,6 % dans la capitale, Banjul, à 92,3 % pour la région de la collectivité locale de Kuntaur. La pauvreté affecte différemment les personnes des deux sexes, puisque les

ménages dirigés par des femmes sont plus pauvres que ceux dirigés par des hommes. L'indice de pauvreté des ménages dirigés par les femmes est de 63 % alors qu'il est de 48,2 % pour les ménages dirigés par des hommes. La pauvreté est plus sévère dans les ménages dirigés par les femmes. D'autres indications montrent également que l'inégalité générale s'est accrue au cours des ans. Le coefficient de Gini au sein des ménages est passé de 0,466 en 1998 à 0,484 en 2003.

2.3.2 Pauvreté indépendante des revenus : les autorités gambiennes indiquent que le pays est en mesure d'atteindre certains Objectifs de développement du millénaire (ODM) tels que l'augmentation de taux de scolarisation à l'école primaire, l'amélioration de la santé maternelle, la promotion de l'accès à l'eau potable et la réduction de la propagation du VIH/SIDA. Toutefois, le pays a peu de chance d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté. Les autorités ont noté que la mise en œuvre du premier DSRP a été entravée par plusieurs facteurs, dont : i) les contraintes de capacités ; ii) le non-respect des engagements souscrits par les bailleurs de fonds ; iii) l'absence de clarté sur les objectifs et indicateurs de rendement ; et iv) un système inadéquat de suivi et d'évaluation. On peut espérer que le DSRP II (2007-2011), qui comprend les estimations chiffrées des interventions nécessaires à la réalisation des ODM, obtiendra plus de soutien de la part des bailleurs de fonds que le premier DSRP.

2.4 Evolution par secteur

2.4.1 Agriculture : en 2001, les autorités ont préparé une revue des dépenses publiques (PER) des secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles. Le PER de 2001 présentait également un projet de stratégie sectorielle et analysait l'évolution dans le secteur. Au nombre des principaux problèmes auquel sera confronté le secteur agricole à moyen terme figurent : i) la dépendance trop grande vis à vis de la culture pluviale ; ii) la dépendance des systèmes de production utilisant peu d'intrants ce qui entraîne la baisse de la fertilité du sol ; iii) l'accès limité au crédit ; iv) les distorsions du marché des intrants et du marché des produits (exemple : le marché de l'arachide) ; v) l'insuffisance des infrastructures pour renforcer le transport et améliorer l'accès au marché ; vi) l'insuffisance des installations de traitement en vue d'accroître la valeur ajoutée ; et vii) le faible développement du capital humain et social ainsi que la capacité et l'efficacité limitées des services de vulgarisation.

2.4.2 Tourisme : le tourisme est une importante source de recettes en devises et de création d'emplois, particulièrement pour les pauvres. L'avantage comparatif de la Gambie réside dans l'écotourisme, avec sa façade maritime, son fleuve et ses oiseaux. Le développement du secteur est entravé par plusieurs problèmes, à savoir : i) un faible développement des ressources humaines ; ii) une absence d'étude de marché et de développement ; iii) l'impact social négatif du tourisme, surtout dans les zones urbaines où les jeunes sont les plus touchés ; iv) l'effet pervers sur les zones rurales de l'attrait, pour les jeunes, des circuits touristiques urbains ; et v) la dégradation de l'environnement due à la faiblesse des contrôles des infrastructures touristiques surtout sur le littoral. Le *Tourism Master Plan* (Plan directeur du tourisme), étude financée par le FAD, est en passe d'être achevée et permettra la préparation d'un plan global pour le secteur.

2.4.3 Eau : le problème majeur dans le secteur de l'eau est l'accès limité, notamment de la population urbaine, à l'eau potable. On estime qu'environ 65 % de la population rurale et 33 % de la population urbaine ont accès à cette ressource. Ces chiffres traduisent le fait que la majorité des activités liées à l'eau et à la construction des points d'eau, particulièrement par

les ONG, ont fondamentalement ciblé les zones rurales. Un document de politique sectorielle est actuellement en préparation et sera achevé probablement d'ici à la fin de l'année 2006. Un Rapport d'évaluation national financé par le FAD est en cours de finalisation, et le NAWEC a bénéficié d'une assistance financière de la part du FAD pour une Étude sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Cette dernière proposera un programme d'approvisionnement en eau des zones urbaines en vue d'améliorer leur accès à l'eau potable.

2.4.4 Transport : le pays a défini un *National Transport Plan* (Plan national de transport) (NTP) dont les objectifs regroupent le développement du port et de corridors internationaux de transport, tels que l'Autoroute côtière ouest africaine et l'Autoroute trans-Gambie. Il est également nécessaire d'accroître l'accessibilité des principaux centres économiques du pays, d'améliorer les grands axes routiers régionaux, d'effectuer des entretiens plus réguliers et de mieux entretenir les pistes rurales. Reconnaissant l'importance de ces dernières, le gouvernement a créé en 2004 la *Gambian Roads and Technical Authority* (Autorité technique gambienne des routes). L'État attache également une grande importance au transport fluvial en tant que moyen de commerce national et régional.

2.4.5 Éducation : L'enseignement formel est structuré comme suit : 1) éducation de base (six premières années) ; (2) premier cycle de l'enseignement secondaire (de la 7^e à la 9^e année) ; et (3) second cycle de l'enseignement secondaire (de la 10^e à la 12^{ème} année). L'enseignement supérieur est dispensé à l'université de Gambie, tandis que les enseignants sont formés à la "School of Education" (Centre de formation des enseignants) de Gambia College. L'enseignement technique est dispensé au "Gambia Technical Training Institute" (GTTI – Institut de formation technique de Gambie) et dans d'autres établissements. L'enseignement préscolaire est assuré dans les garderies et les jardins d'enfants privés situés essentiellement dans le grand Banjul. Dans l'ensemble, à l'école primaire, les filles représentent environ 50 % des élèves inscrits, alors que dans les madrasa (enseignement préscolaire islamique), les garçons représentent 54 % du total. Le taux de scolarité brut a crû au cours des années 90 à un rythme annuel moyen de 8 %, mais de 1996 à 2003, il a accusé un recul avec une croissance annuelle de 4 %. Ce taux a ensuite stagné au cours de la période 2003-2005, se situant à 91 %, avec les madrasa qui contribuent à hauteur de près de 15 %. La formation professionnelle, qui est assurée essentiellement par des institutions privées, est disponible pour les élèves des zones urbaines et périurbaines qui abandonnent l'école en 6^e et 9^e années. L'enseignement technique et commercial, qui dure en général 2 à 3 ans, est dispensé au GTTI aux élèves qui achèvent 2 à 3 années de formation professionnelle. On observe avec inquiétude la baisse des dépenses en matière d'éducation au cours des récentes années. Selon l'Examen des dépenses publiques de 2003, la part relative des dépenses pour l'éducation baisse depuis 2001. En termes de pourcentage du PIB, les dépenses publiques pour l'éducation sont passées de 4,3 % en 2001 à 2,6 % en 2003 et, en termes de dépenses publiques, elles sont passées de 15,8 % en 2001 à 9,7 % en 2003.

2.4.6 Santé : Le système de soins de santé de la Gambie est constitué de 10 hôpitaux, dont 3 appartiennent au secteur public, et de 35 centres de santé délivrant des soins de santé primaires à l'échelon local (PHC). La politique sanitaire au cours de la dernière décennie s'est concentrée sur : (i) l'extension des services de couverture sanitaire à toute la population gambienne, (ii) la garantie d'une distribution équitable des ressources sanitaires limitées du pays, (iii) la réduction de l'incidence et l'amélioration du traitement des principales maladies touchant la population (paludisme, VIH/Sida), (iv) la décentralisation de la gestion des services de santé au niveau des divisions, et (v) l'amélioration des activités de recouvrement des coûts et de gestion financière. Depuis l'indépendance, en 1965, d'importantes

améliorations ont été apportées à la situation sanitaire de la population gambienne. Ces acquis ont été attribués à la mise en œuvre d'un ambitieux programme de PHC qui a permis à environ 90 % de la population de disposer d'un centre sanitaire dans un rayon de 7,5 kilomètres, et à environ 80 % des villages de bénéficier d'un programme de PHC. La mise en œuvre de ce programme s'est également traduite par une réduction du taux de mortalité infantile à 84/1000 naissances vivantes, due à hauteur de 60 % au paludisme, à la diarrhée et à l'infection aiguë des voies respiratoires. Le taux de mortalité maternelle est estimé actuellement à 10,5/1000 naissances vivantes, avec une variation de 9/1000 naissances vivantes dans les zones urbaines et de 16/1000 naissances vivantes dans les zones rurales. Ce taux de mortalité est essentiellement imputable au paludisme, à la sepsie, à des hémorragies et à l'éclampsie. Il est important de noter que près de 90 % des médecins opérant dans le secteur de la santé en Gambie sont expatriés.

2.4.7 Commerce de transit : La Gambie jouit d'un avantage comparatif dans le commerce de transit par rapport à ses voisins, car elle a libéralisé très tôt son commerce et a développé des infrastructures portuaires relativement efficaces. Le commerce de transit pour les produits tels que les textiles, les véhicules, le riz, le thé et le sucre représente environ 15 % du PIB, 20 % de recettes publiques et 85 % des exportations. Les réformes du tarif externe commun récemment introduit par l'Union économique monétaire ouest africaine (UEMOA) et les réformes tarifaires introduites par la Gambie devraient avoir un impact positif sur les recettes et le volume des échanges. À moyen terme, le commerce de transit restera une importante source de revenu et d'emplois pour la Gambie et son impact sera renforcé, pourvu que le gouvernement suive son système actuel de taux de change libéralisé et investisse dans l'amélioration des infrastructures, en vue de conserver son avantage comparatif en tant que point de transit efficace et bon marché. Le gouvernement doit également redynamiser et libéraliser le système de transport fluvial afin de réduire le poids énorme supporté par les réseaux routiers, renforcer le tourisme au nord du territoire et promouvoir les mouvements de biens dans le pays.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

3.1 Les points clés du programme du gouvernement

3.1.1 Le DSRP II de Gambie (2007-2011) est précédé du DSRP I, qu'il convient d'appeler Stratégie pour l'allègement de la pauvreté (SPA-II) et qui a couvert la période 2003-2005. Il fait suite au SPA I (2001-2002) et à un SPA provisoire (1994-98). Les DSRP I et DSRP II partagent les mêmes axes et se sont inspirés d'une analyse saine des problèmes, stratégies et politiques. Ils sont formulés sur la base de larges consultations avec les parties prenantes et d'études préliminaires intégrant les résultats d'une *Enquête sur la pauvreté dans les ménages* (1998) ainsi que d'autres études telles que celle sur la pauvreté menée par *Action-Aid The Gambia* (AATG) en 2003.

3.1.2 **Les axes :** Le DSRP II (2007-2011) prolonge le SPA II (2003-2005) et partage les cinq mêmes axes : (i) l'établissement d'un environnement politique favorable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté ; (ii) le renforcement des capacités et du rendement des secteurs productifs que sont l'agriculture, la pêche, l'industrie, le commerce et le tourisme, avec un accent mis sur les capacités productives des personnes en situation de pauvreté et des personnes vulnérables ; (iii) l'amélioration de la couverture des services sociaux de base en faveur des personnes en situation de pauvreté et des personnes vulnérables ; (iv) le renforcement des capacités en vue d'un développement local centré sur la

personne à travers la décentralisation ; et (v) l'intégration des questions transversales au processus du DSRP. Le DSP de 2002-2004 et cette mise à jour mettent l'accent sur le premier et le troisième axes du DSRP.

3.1.3 Cadre macroéconomique : Le DSRP II fixe les objectifs macroéconomiques majeurs à moyen terme suivants : (i) une croissance annuelle du PIB réel de 4,5 % ; (ii) un déficit fiscal moyen (y compris les dons) de 3 % du PIB ; (iii) un déficit du compte courant (y compris les transferts) de 6,7 % du PIB ; (iv) des réserves officielles brutes de 4,8 mois d'importations ; (v) un taux de croissance annuelle moyen de la masse monétaire de 12,5 %. Eu égard à ces repères et aux valeurs actuelles telles que résumées dans le paragraphe 2.2, le cadre macroéconomique semble être réalisable si les ressources étrangères nécessaires sont mises à disposition. Le coût total des interventions prévues dans le DSRP est de 544 millions de dollars EU. Le gouvernement espère obtenir 70 % de ce montant auprès de la communauté des donateurs.

3.1.4 Suivi et évaluation du DSRP : Une Commission nationale de la planification (NPC) et un secrétariat sont en cours de création pour coordonner la planification et la mise en œuvre du DSRP II. Il est prévu que le Bureau de coordination de la stratégie d'allègement de la pauvreté (SPACO), qui est la branche DSRP du ministère des Finances et de l'Économie soit transformé en NPC. Un Groupe de promotion et de défense des droits des personnes en situation de pauvreté (Pro PAG) a également été créé par les OSC pour participer à la mise en œuvre et au suivi du DSRP. Le dispositif actuel de suivi et d'évaluation est menacé par des contraintes de capacités et des contraintes budgétaires. Le processus de suivi et d'évaluation est financé principalement par le PNUD, dont l'assistance est attendue très prochainement. Le SPACO et le *Gambia Bureau of Statistics* (Institut de la statistique de Gambie), qui sont les principales institutions impliquées dans le suivi et l'évaluation, sont gravement handicapés par une disponibilité limitée des ressources humaines et budgétaires¹. Le SPACO dispose actuellement de trois professionnels. Le *Gambia Bureau of Statistics* est la principale agence de collecte des données statistiques démographiques, économiques, sociales et autres. Il est également limité par des contraintes de ressources humaines et budgétaires.

IV. ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE

4.1 Accès aux ressources du Groupe de la Banque

La situation actuelle de la Gambie lui permet de ne prétendre qu'aux dons du FAD. L'allocation initiale dans le cadre du FAD-X est de 10,8 millions d'UC, réduite à 9,29 millions d'UC, qui sont restés non décaissés en raison de l'absence d'un DSP résultant du retard enregistré dans la finalisation du DSRP. Les ressources disponibles pour le pays cadrent avec la performance de son portefeuille ainsi qu'avec l'évaluation de la politique et des institutions du pays (EPIP), ce qui le place dans le groupe des pays du deuxième quintile.

4.2 Portefeuille du Groupe de la Banque

4.2.1 Taille et répartition du portefeuille : Le Groupe de la Banque a démarré ses opérations en Gambie en 1974 et, à ce jour, il a approuvé 52 opérations pour un engagement total, net des annulations, de 197,2 millions d'UC. Au nombre des 52 opérations figurent 40 projets,

¹ Les résultats de l'Enquête sur le budget des ménages et du recensement de la population, organisés tous les deux en 2003, ne sont pas encore publiés.

7 études, 3 opérations à l'appui de réformes et 2 projets d'appui institutionnel. Le secteur bénéficiant de l'engagement le plus important du Groupe de la Banque dans ce pays a été celui des transports, avec une part d'environ 26 %, suivi par l'agriculture (22,6 %), le secteur social (21,5 %), les équipements collectifs (12,6 %) et le multisecteur (9,1 %). Les opérations liées à l'environnement ont représenté 6,1 % des engagements nets, alors que les 2,1 % restants sont allés au secteur de l'industrie. Environ 83,8 % des engagements nets du Groupe de la Banque sont constitués de ressources du FAD, 9,2 % de ressources de la BAD, tandis que 7 % sont fournis par le Fonds spécial du Nigeria (FSN). À la fin du mois d'août 2006, trente cinq (35) opérations ont été achevées, quatorze (14) sont en cours, tandis que trois (3) ont été annulées à la demande du gouvernement. À ce jour, la Banque n'a approuvé aucune opération du secteur privé.

4.2.2 Décaissements. Au 31 août 2006, le montant cumulé décaissé était de 167,3 millions d'UC, représentant 84,9 % des engagements cumulés. Les décaissements au titre des opérations en cours s'élevaient à 19,23 millions d'UC, soit 37,8 % des engagements nets d'une valeur de 50,88 millions d'UC.

4.2.3 Performance de la mise en œuvre : Le Groupe de la Banque a entrepris en 2005 une évaluation de la performance du portefeuille pays (EPPP) pour la Gambie. L'évaluation révèle que la performance du portefeuille est satisfaisante, avec une note générale de 2,01, et un taux de projet à risque (PAR) de 33,3 %. Toutefois, on estimait qu'un certain nombre de problèmes génériques entravaient la performance régulière du portefeuille. Au nombre de ces problèmes figurent : i) les retards dans la ratification et le respect des conditions attachées aux prêts et don ; ii) le non-respect de la procédure de passation de marchés et de décaissements du Groupe de la Banque ; iii) les retards dans la préparation des rapports d'audit réguliers et des rapports d'activité trimestriels ; et iv) la faiblesse des capacités de la CEP (cellule d'exécution du projet). Le Plan d'amélioration du portefeuille pays met l'accent – entre autres – sur la conception des projets et leur qualité en amont, la formation du personnel de la CEP aux problèmes liés à la passation des marchés et au décaissement ainsi qu'au respect des règles et procédures en vue de la réalisation, dans les délais, des conditions de prêt. L'EPIP recommande également une revue des procédures de contrôle de l'Etat, qui entraînent des retards importants dans la préparation des rapports d'audit.

4.2.4 Le Groupe de la Banque a ouvert en 2005 le Bureau régional du Sénégal, inauguré officiellement en juillet 2006 sous l'appellation SNFO. En raison de sa proximité du terrain, il est prévu que SNFO joue un rôle de plus en plus important dans la gestion du portefeuille de la Gambie. À cet effet, le SNFO doit être plus mobile dans le cadre de la décentralisation en cours.

V. RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE COORDINATION DE L'AIDE

5.1 La coordination de l'aide au niveau du gouvernement est du ressort du DOSFEA, qui n'est pas en mesure de gérer cette tâche. Les bailleurs de fonds ont traditionnellement joué un rôle actif dans le développement économique de la Gambie, surtout avant 1994, lorsque les décaissements annuels d'aide publique au développement (APD) s'élevaient à 115 millions de dollars EU. Même actuellement, la communauté des donateurs contribue, à hauteur de plus de 80 %, au budget de développement de la Gambie (voir encadré ci-dessous). Parmi les principaux bailleurs de fonds figurent le Groupe de la BAD, la Banque mondiale, le FMI, l'UE, le DFID, l'OPEP, le PNUD et l'USAID (jusqu'en 1994), Taiwan et le Japon. Cuba

apporte une assistance technique, surtout dans le secteur de la santé. Le PNUD assure ponctuellement la coordination des bailleurs de fonds. L'idée du gouvernement qui consiste à créer une nouvelle direction au sein du DOSFEA chargée de la gestion des projets et de la coordination de l'aide semble opportune et mérite le soutien de la Banque. En fait, le projet d'appui institutionnel pour la gestion économique proposé dans cette mise à jour pour 2007 et en cours de préparation peut abriter une telle direction.

Encadré 1 : Intervention des donateurs par secteur

Gestion économique & réformes	<p>La Banque mondiale, à travers des opérations et des interventions hors prêts, apporte une assistance dans le domaine de l'élaboration et de l'exécution des projets, ainsi que dans la gestion des finances publiques. Sa principale opération en cours est le "<i>Renforcement de capacités pour la gestion économique</i>" (15 millions de dollars EU)</p> <p>Actuellement, le FMI apporte une assistance technique dans le domaine de la gestion financière, particulièrement dans le cadre des réformes de l'administration des impôts, y compris de la douane, avec la création d'une <i>Central Revenue Authority</i> (Administration centrale des Impôts). Il apporte également une assistance au Département des statistiques dans l'actualisation des données du CPI et l'amélioration des comptes nationaux.</p> <p>Grâce à son "<i>Appui institutionnel au renforcement des capacités</i>" (0,760 million d'UC), le Groupe de la BAD apporte une assistance, principalement dans la gestion de la dette.</p> <p>L'UE soutient les réformes des collectivités locales et le processus de décentralisation (10 million de dollars EU) ainsi que le renforcement des capacités (6 millions de dollars EU).</p> <p>Le DFID apporte une assistance technique dans les domaines de la gestion financière et de la gouvernance à travers le "<i>Programme de renforcement des capacités juridiques</i>" (0,807 million livres Sterling).</p> <p>Le PNUD apporte un soutien dans les réformes en matière de gouvernance, et une assistance technique à travers son "<i>Projet de gestion économique & de renforcement des capacités</i>" et son "<i>Programme national de gouvernance</i>"</p>
Réduction de la pauvreté et DSRP	<p>Le "<i>Projet de réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités</i>" de la Banque mondiale (15 millions de dollars EU).</p> <p>Grâce à son "<i>Projet de réduction de la pauvreté</i>" (3,2 millions d'UC), la BAD propose des solutions de microfinance aux groupes vulnérables. Par le biais de son "<i>Projet de développement des capacités communautaires</i>" (Prêt de 4,4 millions d'UC/1,45 million de don), elle apporte un soutien aux organisations communautaires en construisant des centres de formation pluridisciplinaires et en formalisant la relation entre la Banque et les institutions de microfinance.</p> <p>L'UE est principalement impliquée dans la sécurité alimentaire et la création de revenus (2 millions de dollars EU).</p> <p>Autres partenaires du développement : PNUD, UE, DFID et UNDAF.</p>
Gouvernance & Décentralisation	<p>Le PNUD i) "<i>Programme national de gouvernance</i>"; ii) <i>Programme de lutte contre l'exclusion sociale et économique (FASE)</i>; et iii) <i>National Environmental Youth Corps</i>".</p> <p>Parmi les autres partenaires au développement figurent l'UE et les Agences spécialisées des Nations Unies.</p>
Santé	<p>Le Groupe de la BAD appuie la santé de base grâce à son "<i>Projet de développement des services de santé II</i>" (7,0 m d'UC).</p> <p>La Banque mondiale : "<i>Riposte rapide au VIH/SIDA</i>" (15 millions dollars EU) et <i>Santé participative /Population/Nutrition</i>" (18,0 million dollars EU).</p> <p>Autres partenaires du développement : BID et autres agences spécialisées des Nations Unies.</p>
Éducation	<p>Par le biais de son "<i>Projet Éducation de base III</i>" (10 millions d'UC) le Groupe de la BAD apporte son assistance dans l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'éducation primaire à travers la construction de salles de classe, la formation des enseignants et la mise à disposition de matériel didactique.</p>

	Banque mondiale : “Troisième projet d’éducation ” (20 millions de dollars EU). Autres partenaires du développement : DFID, BID, OPEP, PNUD et autres agences spécialisées des Nations Unies.
Infrastructures	Le Groupe de la BAD : (i) “Étude sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement” (don de 1,2 million d’UC) ; (ii) “Projet d’électrification en milieu rural” (2,9 millions d’UC); (iii) “étude sur les énergies renouvelables” (don de 0,75 million d’UC) “Programme de transport” de la Commission européenne (CE) (15 millions de dollars EU). Autres partenaires du développement : OPEP, BID, Fonds koweïtien.
Agriculture & Développement rural.	Le Groupe de la BAD : (i) “Projet de développement de l’agriculture périurbaine” (5,07 millions d’UC), (ii) “Gestion participative intégrée des bassins versants” (4,95 millions d’UC); (iii) “Projet de développement de la pêche artisanale” (2,9 millions d’UC); (iv) Développement du riz NERICA (1,56 million d’UC), (v) “Projet d’irrigation du riz géré par les paysans” (Prêt de 5 millions d’UC/don de 0,5 million d’UC). Autres partenaires du développement : FAO, FIDA, Japon, Taiwan, BADEA, BID, DFID, GTZ.
Secteur privé	Banque mondiale : <i>Projet Gateway</i> (16,0 millions de dollars EU) L’UE : Développement du secteur privé rural (3,0 millions de dollars EU)

5.2 Trois projets sont actuellement cofinancés avec d’autres partenaires au développement : la Pêche artisanale avec la BADEA, le *Participatory Integrated Watershed Management Project* (PIWAMP – Projet participatif de gestion intégrée du bassin versant) avec le FIDA et le Projet d’électrification en milieu rural avec la BADEA et la BID. Au départ, la BADEA a été lente dans l’exécution de sa part du projet relatif à la pêche artisanale, mais elle commence maintenant à se rattraper. Le FIDA a collaboré étroitement avec la Banque. L’enveloppe de la BADEA dans le Projet d’électrification en milieu rural a enregistré un déficit d’environ 850 000 euros, causé par les fluctuations défavorables des taux de change en raison de l’entrée en activité tardive des consultants. Avec le déficit supplémentaire de 430 000 euros de l’enveloppe du FAD, le déficit cumulé s’élève à plus d’un million d’euros. La BID et la BADEA ont récemment convenu d’intervenir pour combler ce déficit.

VI. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PRÊT DU GROUPE DE LA BANQUE 2002-2004

6.1 Priorités sectorielles et programme de prêts

La stratégie à moyen terme du Groupe de la Banque vise à promouvoir une croissance économique accélérée et réduire la pauvreté en Gambie, conformément aux objectifs du DSRP du pays. En retenant comme piliers le premier et le troisième piliers du DSRP, le DSP du Groupe de la Banque pour 2002-2004 s’est concentré sur le secteur social, l’agriculture et la participation aux actions des autres partenaires du développement en s’employant à stabiliser l’environnement macroéconomique fragile et à surmonter les graves contraintes en matière de ressources institutionnelles et humaines. Dans le secteur social, l’objectif de la Banque était d’améliorer l’accès à une éducation de qualité et de renforcer les compétences, particulièrement pour les filles et les élèves des zones les plus pauvres du pays. La Banque a également mis l’accent sur le renforcement des capacités de production des pauvres, surtout dans le secteur de l’agriculture.

6.2 Évaluation de la mise en œuvre

Les allocations de ressources pour la Gambie au cours de la période de couverture du DSP 2002-2004 ont été de 8,79 millions d'UC, plus une augmentation éventuelle 50 % de l'allocation du pays pour une opération à l'appui de réformes. La Banque a engagé effectivement 17,49 millions d'UC sur les allocations du pays au titre du FAD-IX, sur la période 2002-2004. Ces sommes ont été affectées au financement d'un projet de riziculture irriguée (prêt du FAD de 5 millions d'UC et don du FAD de 0,5 million d'UC), et d'un projet d'éducation de base (FAD 10 millions d'UC). Deux dons du FAD (1,92 million d'UC) ont servi au financement d'études dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie. L'opération à l'appui de réformes ne s'est pas encore matérialisée parce que la FRPC du pays avec le FMI a été suspendue. Toutefois, sur les allocations du FAD destinées aux projets multinationaux, la Banque a approuvé un prêt FAD de 1,56 million d'UC pour le financement du *Projet de vulgarisation du riz NERICA*, et un prêt FSN de 4,95 millions d'UC pour le financement de la *Gestion participative intégrée des bassins versants*. En outre, un don de 0,358 million d'UC, prélevé sur le revenu net de la Banque, a été approuvé en 2003 pour apporter une aide aux pays affectés par la sécheresse.

6.3 Stratégie actuellement proposée

La stratégie actuellement proposée par la Banque s'inscrit fondamentalement dans le prolongement de celle qui a été définie dans le cadre du FAD-IX. La Banque poursuivra ses actions de renforcement des capacités et d'amélioration du fonctionnement du cadre économique. Elle maintiendra également son appui au renforcement des capacités de production des pauvres, surtout dans le secteur agricole. Les deux projets mentionnés à la section 1.3 cadrent avec la stratégie en vigueur du Groupe de la Banque. Le projet d'appui institutionnel pour la gestion économique devrait permettre de résoudre les problèmes de capacités du DOSFEA, du SPACO et du *Gambia Bureau of Statistics*, qui sont les principaux acteurs de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique économique. D'autre part, le projet de promotion de l'entrepreneuriat et de développement de la microfinance cible le secteur traditionnel, qui représente 60 % de l'économie gambienne et se retrouve principalement dans l'agriculture. Cette continuité de la stratégie du Groupe de la Banque cadre avec la constance stratégique du programme de développement du gouvernement. Comme noté au paragraphe 3.1.2, le DSRP de la Gambie actuellement en préparation (DSRP II) prolonge le précédent qui s'appuyait sur les mêmes cinq piliers.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

7.1 Conclusion

L'économie gambienne se porte relativement bien après le ralentissement de 2002. La négociation d'une nouvelle FRPC avec le FMI est prévue pour octobre 2006. Néanmoins, la Gambie fait face à de défis de taille dans les domaines du renforcement des capacités institutionnelles, de l'efficacité du secteur public, de l'infrastructure, de la gouvernance et du développement du secteur privé. Le Gouvernement gambien a marqué son attachement à la Vision 2020 en approuvant le DSRP II (2007-2011) qui doit encore être entériné par la communauté des donateurs. Du côté de la Banque, les projets financés dans le cadre du DSP

2002-2004 visent à relever certains des défis majeurs évoqués. Certes cette mise à jour du DSP ne propose pas de changement d'orientation stratégique du DSP 2002-2004 du Groupe de la Banque, mais le DSP complet axé sur les résultats qui sera établi après la finalisation du DSRP II définira une nouvelle stratégie et de nouveaux objectifs sectoriels pour 2008-2011, inspiré du DSRP du pays, de la stratégie et des critères de sélection du Groupe de la Banque.

7.2 Recommandation

Les Conseils d'administration sont priés de prendre note de la mise à jour du DSP.

ANNEXE I : INDICATEURS MACROECONOMIQUES CHOISIS 2002-2009

Indicateur en % (sauf indications contraires)	2002	2003	2004	2005	2006 Brief	2006 Proj.	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.
PIB (prix courants) (Millions de Dalasis gambien GMD)	7,364	10,026	12,037	13,180	14,333	14,333	15,613	16,924	18,301
PIB (prix courants)	12.3	36.1	20.1	9.5	8.7	8.7	8.9	8.4	8.1
PIB (prix constants)	-3.2	6.9	5.1	5.0	4.5	4.5	5.0	5.0	5.0
Indice implicite du PIB	16.1	27.4	14.3	4.3	4.0	4.0	3.8	3.2	3.0
Indice des prix à la consommation (milieu de période)	8.6	17.0	14.2	3.2	2.9	2.9	3.7	3.2	3.0
Monnaie au sens large (% début d'année)	35.3	43.4	18.3	13.1	8.7	13.0	10.0	10.0	10.0
Revenu national (% du PIB)	16.3	15.7	20.9	19.8	21.6	21.5	21.3	21.2	21.1
Dons	4.4	2.5	4.5	1.7	1.5	1.3	7.0	6.2	5.8
Total dépenses et prêts nets	25.2	22.9	31.2	30.1	27.9	27.7	28.5	27.3	26.7
Solde (y compris les dons)	-4.4	-4.7	-5.7	-8.6	-4.8	-4.8	-0.2	0.1	0.2
Volume des exportations (f.a.b.)	7.1	-7.6	25.8	13.7	22.3	17.1	5.6	5.6	3.3
Volume des importations (f.a.b.)	12.8	-6.2	46.2	18.8	8.9	9.6	4.3	5.4	2.4
Solde du compte courant (en million dollars)									
Hors transferts officiels	-49.6	-48.0	-86.7	-95.9	-82.5	-89.1	-97.4	-107.8	-114.4
Y compris les transferts officiels	-10.4	-18.0	-47.1	-66.8	-53.9	-60.3	-38.4	-50.2	-56.6

Source: FMI

ANNEXE II : INDICATEURS MACROECONOMIQUES CHOISIS 2002-2009 – Page 1 de 4

Secteur	Source de Financement	Titre du projet	Date d'approbation	Date de signature	Montant du prêt approuvé	Montant Signé	Montant annulé/ Augmentation de capital	Montant net signé	Montant décaissé	Solde non-décaissé	Pourcentage décaissé
Agriculture	BAD	Développement de la pêche	23-Août-83	12-Sep-83	3,437,000.00	3,437,000.00	3,437,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
	Total BAD				3,437,000.00	3,437,000.00	3,437,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
Agriculture	FAD	Développement de la production cotonnière	9-Oct-74	20-Nov-74	1,842,104.00	1,842,104.00	556,194.34	1,285,909.66	1,285,909.66	0.00	100.00%
Agriculture	FAD	Développement de la riziculture	27-Avr-05	19-May-05	5,500,000.00	5,500,000.00	0.00	5,500,000.00	341,657.23	5,158,342.77	6.21%
Agriculture	FAD	Projet de développement de la pêche	25-Août-83	6-Fev-84	7,318,679.00	7,318,679.00	5,598,121.53	1,720,557.47	1,720,557.47	0.00	100.00%
Agriculture	FAD	herbes aquatiques envahissantes-Gambie	22-Sep-04	9-Dec-04	310,000.00	310,000.00	0.00	310,000.00	0.00	310,000.00	0.00%
Agriculture	FAD	Projet rizicole Jahally Pacharr	18-Mar-82	13-Août-82	4,236,839.00	4,236,839.00	5,225.16	4,231,613.84	4,231,613.84	0.00	100.00%
Agriculture	FAD	Développement de l'élevage	27-Jan-83	7-Fev-83	8,593,415.00	8,593,415.00	24,719.56	8,568,695.44	8,568,695.44	0.00	100.00%
Agriculture	FAD	Etude de Développement de l'élevage	14-Juil-99	12-Oct-99	576,950.00	576,950.00	216,926.95	360,023.05	360,023.05	0.00	100.00%
Agriculture	FAD	Projet de diffusion riz NERICA-Gambie	26-Sep-03	3-Nov-03	1,560,000.00	1,560,000.00	0.00	1,560,000.00	141,922.45	1,418,077.55	9.10%
Agriculture	FAD	Projet de développement de l'agriculture périurbaine	27-Oct-99	8-Nov-99	5,070,000.00	5,070,000.00	0.00	5,070,000.00	3,926,531.18	1,143,468.82	77.45%
Agriculture	FAD	Programme d'aménagement agricole des bas fonds	19-Nov-96	20-Dec-96	4,000,000.00	4,000,000.00	354.65	3,999,645.35	3,999,645.35	0.00	100.00%
Agriculture	FAD	Projet de développement de la riziculture	23-Fev-88	29-Mar-88	4,798,681.00	4,798,681.00	58,950.49	4,739,730.51	4,739,730.51	0.00	100.00%
	Total FAD				43,806,668.00	43,806,668.00	6,460,492.68	37,346,175.32	29,316,286.18	8,029,889.14	78.50%
Agriculture	FSN	Programme de développement de Pêche artisanale	17-May-00	19-Jan-01	2,900,000.00	2,900,000.00	0.00	2,900,000.00	872,596.13	2,027,403.87	30.09%
Agriculture	FSN	Gestion participative intégrée des bassins versants	9-Juin-04	9-Dec-04	4,950,000.00	4,950,000.00	0.00	4,950,000.00	347,133.03	4,602,866.97	7.01%
	Total FSN				7,850,000.00	7,850,000.00	0.00	7,850,000.00	1,219,729.16	6,630,270.84	15.54%
Total Agriculture					55,093,668.00	55,093,668.00	9,897,492.68	45,196,175.32	30,536,015.34	14,660,159.98	67.56%
Environnement	FAD	Projet de protection des côtes	13-Sep-01	3-Oct-01	9,590,000.00	9,590,000.00	0.00	9,590,000.00	9,559,822.96	30,177.04	99.69%
Environnement	FAD	Etude de protection des côtes	4-Sep-97	13-Oct-97	830,000.00	830,000.00	159,481.20	670,518.80	670,518.80	0.00	100.00%
	Total FAD				10,420,000.00	10,420,000.00	159,481.20	10,260,518.80	10,230,341.76	30,177.04	99.71%

ANNEXE II : INDICATEURS MACROECONOMIQUES CHOISIS 2002-2009– Page 2 de 4

Secteur	Source de Financement	Titre du Projet	Date d'approbation	Date de signature	Montant du prêt approuvé	Montant Signé	Montant annulé/ Augmentation de capital	Montant net signé	Montant décaissé	Solde non-décaissé	Pourcentage décaissé
Environnement Total					10,420,000.00	10,420,000.00	159,481.20	10,260,518.80	10,230,341.76	30,177.04	99.71%
Ind/Mini/trim	FAD	Industrie de transformation de l'arachide (Phase I)	29-Nov-79	3-Dec-79	4,605,260.00	4,605,260.00	1,150,828.63	3,454,431.37	3,454,431.37	0.00	100.00%
Ind/Mini/trim	FAD	Etude du Plan directeur du tourisme	22-Nov-00	19-Jan-01	815,000.00	815,000.00	0.00	815,000.00	444,909.89	370,090.11	54.59%
	Total FAD				5,420,260.00	5,420,260.00	1,150,828.63	4,269,431.37	3,899,341.26	370,090.11	91.33%
Ind/Mini/trim					5,420,260.00	5,420,260.00	1,150,828.63	4,269,431.37	3,899,341.26	370,090.11	91.33%
Multisecteur	FAD	Projet de renforcement des capacités	28-Oct-98	22-Jan-99	760,500.00	760,500.00	121,368.17	639,131.83	639,131.83	0.00	100.00%
Multisecteur	FAD	Réhabilitation multisectorielle	29-Oct-86	12-Dec-86	9,210,520.00	9,210,520.00	0.02	9,210,519.98	9,210,519.98	0.00	100.00%
Multisecteur	FAD	2ème prêt d'ajustement structurel	16-Jan-90	25-Jan-90	6,447,364.00	6,447,364.00	248,557.67	6,198,806.33	6,198,806.33	0.00	100.00%
Multisecteur	FAD	Dimension sociale de l'ajustement	20-Sep-88	13-Fev-89	1,998,683.00	1,998,683.00	29,650.85	1,969,032.15	1,969,032.15	0.00	100.00%
	Total FAD				18,417,067.00	18,417,067.00	399,576.71	18,017,490.29	18,017,490.29	0.00	100.00%
Total Multisecteur					18,417,067.00	18,417,067.00	399,576.71	18,017,490.29	18,017,490.29	0.00	100.00%
Energie	BAD	Distribution d'électricité à Banjul	14-Oct-75	5-Jan-76	2,000,000.00	2,000,000.00	4,361.85	1,995,638.15	1,995,638.15	0.00	100.00%
Energie	BAD	Projet d'électrification (PHASE II)	23-Jan-79	21-Fev-79	5,000,000.00	5,000,000.00	20,471.76	4,979,528.24	4,979,528.24	0.00	100.00%
Energie	Total BAD				7,000,000.00	7,000,000.00	24,833.61	6,975,166.39	6,975,166.39	0.00	100.00%
Energie	FAD	Etude ingénierie d'un projet d'électrification rurale	21-Oct-93	4-Jan-94	1,370,000.00	1,370,000.00	620,708.85	749,291.15	749,291.15	0.00	100.00%
Energie	FAD	Etude d'énergie renouvelable	30-Oct-02	26-Nov-02	749,000.00	749,000.00	0.00	749,000.00	394,788.62	354,211.38	52.71%
Energie	FAD	Projet d'électrification rurale	14-Dec-00	19-Jan-01	2,970,000.00	2,970,000.00	0.00	2,970,000.00	2,747,380.31	222,619.69	92.50%
	Total FAD				5,089,000.00	5,089,000.00	620,708.85	4,468,291.15	3,891,460.08	576,831.07	87.09%
Energie Total					12,089,000.00	12,089,000.00	645,542.46	11,443,457.54	10,866,626.47	576,831.07	94.96%
Social	FAD	Projet d'éducation de base (EDUCATION III)	11-Sep-02	26-Nov-02	10,000,000.00	10,000,000.00	0.00	10,000,000.00	2,059,191.73	7,940,808.27	20.59%

ANNEXE II: OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2006– Page 3 de 4

Secteur	Source de Financement	Titre du Projet	Date d'approbation	Date de signature	Montant du prêt approuvé	Montant Signé	Montant annulé/ Augmentation de capital	Montant net signé	Montant décaissé	Solde non-décaissé	Pourcentage décaissé
Social	FAD	Développement des compétences communautaires (WID II)	16-Fev-00	24-Mar-00	5,850,000.00	5,850,000.00	-38,885.77	5,888,885.77	2,707,791.10	3,142,208.90	45.98%
Social	FAD	Projet d'éducation II	24-Août-92	12-Oct-92	4,973,681.00	4,973,681.00	1,036,087.54	3,937,593.46	3,937,593.46	0.00	100.00%
Social	FAD	Etudes de faisabilité relative à l'éducation	23-Juin-83	15-Juil-83	635,526.00	635,526.00	247,336.06	388,189.94	388,189.94	0.00	100.00%
Social	FAD	Etudes du secteur de la santé	11-Sep-92	18-Oct-92	690,789.00	690,789.00	0.00	690,789.00	690,789.00	0.00	100.00%
Social	FAD	Projet de Développement des services de santé. II	10-Dec-97	13-Mar-98	7,000,000.00	7,000,000.00	0.00	7,000,000.00	4,725,075.42	2,274,924.58	67.50%
Social	FAD	Lutte contre la pauvreté	10-Dec-97	13-Jan-98	3,210,000.00	3,210,000.00	27,769.91	3,182,230.09	3,182,230.09	0.00	100.00%
Social	FAD	Améliorer l'enseignement primaire	27-Nov-86	12-Dec-86	4,144,734.00	4,144,734.00	0.04	4,144,733.96	4,144,733.96	0.00	100.00%
Social	FAD	Réhabilitation des établissements de formation des agents de santé	27-Jan-92	23-Mar-92	7,092,100.00	7,092,100.00	1,622,717.23	5,469,382.77	5,469,382.77	0.00	100.00%
Social	FAD	Femmes dans les projets de développement	14-Mar-90	27-Mar-90	460,526.00	460,526.00	261,349.11	199,176.89	199,176.89	0.00	100.00%
Social	FAD	Femmes dans les projets de développement (Dons)	14-Mar-90	27-Mar-90	1,943,420.00	1,943,420.00	1,544.03	1,941,875.97	1,941,875.97	0.00	100.00%
	Total FAD				46,000,776.00	46,000,776.00	3,157,918.15	42,842,857.85	29,446,030.33	13,357,941.75	68.73%
Social Total					46,000,776.00	46,000,776.00	3,157,918.15	42,842,857.85	29,446,030.33	13,357,941.75	68.73%
Transport	BAD	Port maritime Banjul	22-Juin-82	13-Août-82	7,000,000.00	7,000,000.00	17,619.99	6,982,380.01	6,982,380.01	0.00	100.00%
Transport	BAD	Autoroute Banjul-Serrakunda	29-Août-79	3-Dec-79	3,900,000.00	3,900,000.00	0.00	3,900,000.00	3,900,000.00	0.00	100.00%
	Total BAD				10,900,000.00	10,900,000.00	17,619.99	10,882,380.01	10,882,380.01	0.00	100.00%
Transport	FAD	Port de Banjul II	14-Dec-93	4-Jan-94	16,000,000.00	16,000,000.00	473,294.56	15,526,705.44	15,526,705.44	0.00	100.00%
Transport	FAD	Autoroute Banjul-Serrakunda (SUP.)	22-May-89	28-May-89	2,109,209.00	2,109,209.00	4,366.75	2,104,842.25	2,104,842.25	0.00	100.00%
Transport	FAD	Etudes d'appui inst. de route MWC - E. (Dons)	30-Oct-91	31-Jan-92	2,763,156.00	2,763,156.00	7,325.10	2,755,830.90	2,755,830.90	0.00	100.00%
Transport	FAD	Route Laminkoto-Passimus	28-Août-80	17-Sep-80	8,000,000.00	8,000,000.00	8,000,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
Transport	FAD	Réhabilitation des routes	22-Nov-89	4-Dec-89	14,506,569.00	14,506,569.00	28,781.95	14,477,787.05	14,477,787.05	0.00	100.00%
	Total ADF				43,378,934.00	43,378,934.00	8,513,768.36	34,865,165.64	34,865,165.64	0.00	100.00%

ANNEXE II : OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2006– Page 4 de 4

Secteur	Source de Financement	Titre du Projet	Date d'approbation	Date de signature	Montant du prêt approuvé	Montant Signé	Montant annulé/ Augmentation de capital	Montant net signé	Montant décaissé	Solde non-decaissé	Pourcentage décaissé
Transport	FSN	Aéroport de Yundum (PHASE IV)	8-Juin-82	13-Août-82	4,500,000.00	4,500,000.00	785,408.19	3,714,591.81	3,714,591.81	0.00	100.00%
	Total FSN				6,500,000.00	6,500,000.00	803,212.63	5,696,787.37	5,696,787.37	0.00	100.00%
Transport Total					60,778,934.00	60,778,934.00	9,334,600.98	51,444,333.02	51,444,333.02	0.00	100.00%
Adduction d'eau/Assainis.	FAD	Assainissement et drainage de Banjul	24-Avr-80	24-Juin-80	7,368,416.00	7,368,416.00	266,618.83	7,101,797.17	7,101,797.17	0.00	100.00%
Adduction d'eau/Assainis.	FAD	Adduction d'eau du Grand Banjul	25-Nov-87	20-Avr-88	5,618,417.00	5,618,417.00	221,868.53	5,396,548.47	5,396,548.47	0.00	100.00%
Adduction d'eau/Assainis.	FAD	Etude d'adduction d'eau et Assainis.	12-Juin-02	8-Août-02	1,175,000.00	1,175,000.00	0.00	1,175,000.00	361,040.71	813,959.29	30.73%
	Total FAD				14,161,833.00	14,161,833.00	488,487.36	13,673,345.64	12,859,386.35	813,959.29	94.05%
Total Adduction d'eau/Assainis					14,161,833.00	14,161,833.00	488,487.36	13,673,345.64	12,859,386.35	813,959.29	94.05%
Grand Total					222,381,538.0	222,381,538.0	25,233,928.2	197,147,609.8	167,299,564.8	29,809,159.2	84.86%

Problèmes	Mesures à prendre par le Gouvernement	Mesures à prendre par la Banque
<p>Systèmes inadéquats de contrôle interne inadéquats (comptabilité et audit) au niveau de l'État</p>	<p>Améliorer les procédures de contrôle interne, particulièrement au niveau de l'État y compris la mise sur pied des systèmes de comptabilité et des mécanismes d'audit adéquats et assurer la disponibilité, en temps opportun, d'informations fiables sur les comptes du projet.</p>	
<p>Insuffisances en matière d'évaluation, de préparation et de conception des projets</p>	<p>Évaluer ce qui a été fait et ce qui reste à faire quant aux recommandations des missions d'EPPP antérieures et des EPIP.</p>	<p>Améliorer la qualité des projets en amont, à travers une analyse minutieuse des capacités institutionnelles et techniques des EA/CEP (Assistants et cellule d'exécution du projet); évaluer l'adéquation des systèmes de comptabilité des EA/CEP pour un suivi et un contrôle appropriés, et développer la capacité du personnel travaillant sur le projet à gérer les fonds des comptes spéciaux; sensibiliser le gouvernement/EA aux conditions du prêt déjà au cours des missions de préparation et d'évaluation.</p>
<p>Remplacements fréquents des chefs de projet</p>		<p>La Banque doit poursuivre ses efforts actuels en vue de dynamiser les équipes pays et de renforcer les rôles qu'elles auront à jouer dans le suivi de toutes les questions relatives au portefeuille, telles que l'identification de nouveaux projets et le suivi de ceux qui sont en cours. Dans la mesure du possible, la Banque doit limiter le remplacement des chefs de projets et donner plus de responsabilités aux chefs d'équipe suppléants.</p>
<p>Insuffisance des fonds de contrepartie</p>	<p>Le gouvernement doit prévoir des fonds de contrepartie plus importants pour les projets.</p>	<p>La Banque peut vouloir atténuer les conditions liées aux fonds de contrepartie au stade de l'élaboration des projets.</p>
<p>Manque d'harmonisation des interventions et procédures de la Banque avec celles des autres bailleurs de fonds.</p>		<p>Harmoniser les interventions de la Banque et aligner ses procédures sur celles des autres bailleurs de fonds, y compris l'obligation de rendre compte afin de réduire les charges de travail des EA/CEP</p>